

LE MOT DU PRÉSIDENT

Outre la progression significative des concours des sociétés de financement à l'économie, que retenir de l'action professionnelle de l'APSF ? Je m'arrêterai sur trois aspects.

- 2008 est porteuse, sinon annonciatrice pour les métiers de financement de nombreux changements auxquels ils ne sont pas restés insensibles, loin s'en faut. Parmi les changements attendus, que l'APSF a au demeurant largement anticipés, deux méritent d'être relevés. Il s'agit, d'une part, de la protection du consommateur avec l'adoption du projet de loi et, d'autre part, de l'institution d'un Credit Bureau, système destiné à permettre aux établissements de crédit et autres organismes assujettis de mieux border le risque.

Pour ces deux questions comme pour les autres largement développées dans le présent rapport, la concertation a été de mise entre l'APSF et ses partenaires institutionnels et traditionnels, avec une qualité, une densité et une fréquence d'échanges telles, qu'elle frise pour ainsi dire l'excellence.

La pertinence et la justesse de vue de l'APSF dans cette concertation lui ont d'ailleurs valu le satisfecit des autorités de tutelle : encouragements du Ministre de l'Économie et des Finances pour son action professionnelle, félicitations du Gouverneur de Bank Al-Maghrib pour son implication dans la réussite du Credit Bureau.

- 2008 a également constitué une année de décisions stratégiques, avec l'élargissement de la représentation de l'APSF au métier d'intermédiation en matière de transfert de fonds, avec, déjà, quelques réalisations très concrètes pour ce métier qui apprend à s'organiser et, surtout, la décision des sociétés de crédit de relever le niveau du salaire préservé des fonctionnaires. Là aussi, les remerciements du Trésorier Général du Royaume pour la coopération de l'APSF et l'esprit de partenariat qui caractérisent ses relations avec la TGR constituent une juste récompense pour l'APSF pour son sens de l'intérêt général.

- L'année a été source de nombreux questionnements autour de la crise internationale et de ses conséquences supposées ou avérées sur l'économie nationale. Je retiens, quel qu'ait pu être la teneur du débat à ce sujet, que l'APSF a contribué à une meilleure lisibilité de la conjoncture nationale, à travers sa participation aux travaux de la cellule gouvernementale ad hoc chargée d'évaluer l'impact de la crise sur notre économie. Et que, dans un contexte d'incertitude économique, le Conseil de l'APSF a appelé les sociétés de financement à être plus que jamais attentives à la qualité de leurs engagements et plus que jamais proches de leur clientèle.

La gouvernance étant appelée à s'améliorer avec l'adoption d'un code d'éthique et l'institution d'un Médiateur de l'APSF, je reste certain que les métiers de financement opéreront un nouveau saut qualitatif, confirmant les avancées dans le sillage des années précédentes.

Abdelkrim Bencherki